UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS D'EDMUNDSTON

Secteur science infirmière

Vers l'avenir

Bienvenue

au Secteur science infirmière

de l'Université de Moncton,
campus d'Edmundston (SSI-UMCE).

Graphisme et mise en page: Raphaël Robichaud

SSI-UMCE | partie intégrante de l'École réseau de science infirmière (ÉRSI).

Table des matières

3 | Mot de bienvenue
4 | Vision, mission et valeurs de l'ÉRSI
5 | Personnel administratif du SSI-UMCE

Section A
6 | Renseignements généraux
6 | Adresse courriel et NI
6 | Profil étudiant
6 | Cours obligatoires de français
7 | Cours obligatoires d'anglais
7 | Cours au choix et cours OFG
7 | Cours de biologie (BIOL 2133/2233)
8 | Conditions de maintien au programme
8 | Répertoire universitaire
9 | Matériel pour les cours théoriques

Section B
9 | Cours cliniques
9 | Prérequis pour les cours cliniques
9 | Exigences immunitaires
10 | Exigences Soins immédiats en réanimation (SIR)
11 | Exigences de la vérification du dossier judiciaire
11 | Exigences additionnelles provenant des milieux cliniques
11 | Tenue professionnelle et matériel requis
12 | Informations additionnelles - cours cliniques

Section C
13 | Services à la vie étudiante

14 | Annexe A — Programme régulier
16 | Annexe B — Parcours passerelle
18 | Annexe C — Formulaire d'état immunitaire
19 | Annexe D — Lettre pour vérification du casier judiciaire

Mot de bienvenue

Bonjour chères étudiantes et chers étudiants,

Nous désirons vous souhaiter la bienvenue au Secteur science infirmière de l'Université de Moncton, campus d'Edmundston (SSI-UMCE). Toute l'équipe de l'UMCE est heureuse à l'idée de vous accueillir et de travailler avec vous. Afin de faciliter quelque peu le processus des premiers jours d'entrée à l'université et d'assurer un bon déroulement de votre parcours d'études, nous désirons vous faire parvenir quelques consignes spécifiques.

Pour toute information supplémentaire, nous vous invitons à communiquer par courriel avec l'une des personnes suivantes :

- **Madame Manon Ruest Bourgoin,**
  adjointe administrative
  manon.ruest-bourgoin@umoncton.ca

- **Madame Tina Emond,**
  chef du Secteur
  tina.emond@umoncton.ca

- **Madame Lisa Morin,**
  coordinatrice clinique
  lisa.morin@umoncton.ca

Au plaisir de vous rencontrer bientôt !

Vers l'avenir

Vision

Excellence en formation infirmière en français afin de développer des chefs de file dans l'exercice de la profession.

Mission

Former des infirmières et des infirmiers compétents se démarquant par leur leadership, leur résilience et leur contribution à l'évolution de la profession, du système de santé et de la société.

Valeurs

Respect
Honnêteté
Compassion
Engagement
Collaboration
Responsabilisation
Innovation

Vers l'avenir

UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

VISION, MISSION ET VALEURS DE L'ÉRSI

Personnel administratif du SSI-UMCE

Université de Moncton, campus d'Edmundston
165, boulevard Hébert, Edmundston, N.B., E3V 2S8
Télécopieur : (506) 735-5373

UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS D'EDMUNDSTON

Tina Emond

Chef du Secteur science infirmière (UMCE)
Professeure agrégée, Ph. D. Sc. inf.

Courriel : tina.emond@umoncton.ca
Téléphone : (506) 737-5330
Bureau : PSL-339

Lisa Morin

Professeure chargée d'enseignement clinique
Coordinatrice clinique, M. Sc. inf.

Courriel : lisa.morin@umoncton.ca
Téléphone : (506) 737-5136
Bureau : PSL-349

Manon Ruest Bourgoin

Adjointe administrative

Courriel : manon.ruest-bourgoin@umoncton.ca
Téléphone : (506) 737-5138
Bureau : PSL-337

SECTION A
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Adresse courriel et NI

Lors de votre avis d'admission à l'université, vous avez reçu un **nom d'utilisateur** *ex : eab1234* et un **NI (numéro d'identification)** *ex : A00012345*. Votre nom d'utilisateur sera aussi utilisé pour créer votre **adresse courriel étudiant** *(ex : eab1234@umoncton.ca)*. Cette adresse courriel universitaire devra être celle que vous utiliserez tout au long de votre programme. Il sera important de vérifier vos courriels régulièrement et d'y répondre et ce, dès maintenant, car des informations importantes vous seront transmises.

Profil étudiant

Un profil indiquant tous les cours requis pendant vos années de formation *(voir Annexe A et B)* vous permettra de suivre votre cheminement universitaire.

Le ***règlement 10.1.1*** du Répertoire de l'Université de Moncton stipule que *« l'étudiante ou l'étudiant suit normalement le profil de son programme ».* Cela signifie qu'il faut normalement respecter le nombre de crédits prévus et la séquence des cours pour chacune des sessions (par exemple, compléter les cours de première année avant de débuter ceux de la deuxième année du programme et ainsi de suite).

Il est de ***votre responsabilité*** de vous assurer que vous êtes inscrits aux bons cours pour chaque session. Si vous avez des questions en lien avec votre cheminement, n'hésitez pas à consulter les gestionnaires des dossiers étudiants de 1er cycle, madame Tina Emond : tina.emond@umoncton.ca et madame France Laplante-Thériault: france.laplante-theriault@moncton.ca.

Il est également très important d'aviser la gestionnaire des dossiers si vous décidez de vous retirer d'un cours que vous avez déjà débuté.

Cours obligatoires de FRANÇAIS

Selon le ***règlement 6.1.3*** du Répertoire de l'Université de Moncton, la personne étudiante doit avoir obtenu tous les crédits de français exigés pour combler les besoins de formation linguistique avant de pouvoir s'inscrire à tout cours de niveau 3000 et 4000. **Cela signifie qu'il faut avoir réussi tous les cours FRAN exigés avant de débuter la troisième année de votre programme d'études.**

Si vous devez suivre plus de 2 cours *(6 crédits)* de français, il vous est fortement recommandé, afin d'éviter un horaire trop chargé, de faire les cours FRAN à la session printemps-été, à la fin de la première année du programme. Ces cours FRAN faits en surplus des 2 cours obligatoires de français *(6 crédits)* peuvent être crédités comme cours au choix. Le nombre de cours FRAN que vous devez compléter est déterminé par le résultat de votre test obligatoire de classement en français.

Cours obligatoires d'ANGLAIS

Un **test de classement en anglais** est également obligatoire. Le cours d'anglais qui figure au programme du Baccalauréat en science infirmière est ANGL1022. Selon votre résultat au test de classement, il est possible que vous deviez compléter un ou deux cours supplémentaires. Il est également possible que votre résultat dépasse le niveau ANGL1022. Si c'est le cas, vous n'aurez pas à effectuer de cours d'anglais, mais vous aurez un cours de 3 crédits de votre choix à compléter. Pour plus d'information, vous pouvez consulter la page à propos du test de classement en anglais.

Cours au choix et Cours OFG

Selon le ***règlement 1.6.3*** du Répertoire de l'université de Moncton, les cours au choix doivent être de contenu différent ou de niveau supérieur au contenu d'un cours déjà réussi. À cet effet, « l'université se réserve le droit de ne pas accepter un cours au choix dont le contenu est semblable ou de niveau inférieur au contenu d'un cours déjà réussi ».

Il est important de tenir compte de cette exigence lorsque vous choisissez vos cours au choix et vos cours OFG. Vous pouvez consulter les gestionnaires des dossiers étudiants du SSI-UMCE pour vous assurer que les cours aux choix que vous avez choisis sont acceptés.

Cours biologie (BIOL 2133 et BIOL 2233)

Selon un règlement de l'ÉRSI, vous devez réussir les cours BIOL 1133 (Anatomie Physiologie humaine I) et BIOL1233 (Anatomie Physiologie humaine II) pour être promus à la deuxième année du programme du Baccalauréat en science infirmière. **Si vous n'avez pas réussi ces deux cours, vous ne serez pas autorisés à vous inscrire aux cours de la deuxième année du programme.**

Vous devez également réussir les cours BIOL 2133 (Physiologie humaine I) et BIOL2233 (Physiologie humaine II) pour être promus à la troisième année du programme du Baccalauréat en science infirmière. **Si vous n'avez pas réussi ces deux cours, vous ne serez pas autorisés à vous inscrire aux cours de la troisième année du programme.**

Conditions de maintien au programme

La personne étudiante inscrite au programme régulier du baccalauréat en science infirmière, dont la moyenne cumulative est inférieure à 2.0 après s'être inscrite à temps complet et à au moins 21 crédits, est automatiquement en probation. La moyenne cumulative minimale exigée est de 2.3 à la fin de la deuxième année d'études et ce, jusqu'à la fin du programme, voir le paragraphe « Promotion » sur la page des Programmes (Baccalauréat en science infirmière).

Pour les personnes étudiantes inscrites à la passerelle pour infirmières et infirmiers auxiliaires menant au baccalauréat en science infirmière, elles doivent obtenir une moyenne cumulative minimale de 2.0 pour l'admission en 3e année. La moyenne de maintien doit être de 2.3 après la première session de 3e année et ce, jusqu'à la fin du programme.

Pour plus d'informations au sujet de la probation, veuillez consulter la section Règlements universitaires, sous l'onglet Premier cycle et référer à l'article 8. Régime des études, voir item 8.11 – Exigences de maintien.

À chaque fin de session, votre moyenne cumulative sera calculée par le Registrariat. Si votre moyenne ne respecte pas les exigences minimales, votre dossier sera étudié. Par conséquent, votre maintien au programme dépend de votre moyenne cumulative. Vous pouvez consulter les gestionnaires des dossiers étudiants de 1er cycle, Tina Emond et France Laplante-Thériault, pour plus de précisions.

La personne étudiante qui obtient la note "E" dans un cours SINF de niveau 2000, 3000 ou 4000 ***ne sera pas permise d'entreprendre des cours SINF de ce même niveau avant la fin de l'année académique,*** à moins d'une permission spéciale à la suite de l'évaluation du dossier.

Il est possible de reprendre **un cours échoué une seule fois.** Une personne qui a deux échecs au même cours se verra **exclue du programme** à moins d'une circonstance exceptionnelle.

Répertoire universitaire
La connaissance des règlements et des procédures universitaires, ainsi que l'obligation de s'y conformer sont une responsabilité individuelle - voir la page à propos des Règlements universitaires.

Il est également important de bien comprendre le programme du Baccalauréat en science infirmière – Programmes (programme régulier) et passerelle menant à la 3e année du Baccalauréat en science infirmière.

Matériel pour les cours théoriques
La liste des ***manuels de cours*** vous sera donnée en début de session. Ces manuels sont disponibles pour l'achat à la librairie de l'UMCE.

Il sera également ***essentiel*** de faire l'achat d'un ***ordinateur portable*** qui sera utilisé tout au long de votre formation dans les cours, dans les laboratoires et pour les examens.

SECTION B
COURS CLINIQUES

Prérequis pour les cours cliniques
Dans le cadre du programme de science infirmière, la personne étudiante suivra plusieurs cours cliniques. Les différents milieux cliniques exigent certains prérequis afin d'être éligible à entrer en milieu clinique.

- **Exigences immunitaires**
  Les établissements de soins où la personne étudiante fera des cours cliniques exigent des preuves d'immunisations contre certaines maladies contagieuses *(voir Annexe C).* ***La personne étudiante n'ayant pas démontré les preuves d'immunisations et/ou obtenu les immunisations requises avant le début de l'expérience clinique se verra refuser l'accès aux milieux cliniques.*** Les frais reliés à certains vaccins pourront être encourus et être assumés par la personne étudiante.

Il est important de débuter le processus relié à votre profil immunitaire **dès maintenant.** En premier lieu, nous vous demandons de communiquer avec le bureau de la santé publique de votre région ou le bureau de votre médecin et/ou infirmière praticienne afin d'obtenir une copie de votre **profil immunitaire.** Si vous avez votre carnet d'immunisation à l'enfance ou autres preuves d'immunisations, veuillez rassembler tous ces documents puisqu'ils seront importants pour la suite. Si vous n'avez aucune preuve immunitaire, il est encore possible de rencontrer les exigences des milieux, mais il faut commencer dès maintenant.

Lors de vos premières journées de cours à l'université (début septembre), vous recevrez certaines précisions en lien avec les vaccins requis pour l'entrée à vos stages vous seront communiquées. Vous devrez alors avoir en main:

- votre ***adresse courriel universitaire***
- votre ***adresse postale***
- votre ***numéro de téléphone***
- et votre ***numéro d'assurance maladie***
- en plus de votre ***carnet de vaccination (profil immunitaire)***

Le cheminement de votre profil immunitaire sera suivi de près par la personne assignée à cet effet. Il sera ***extrêmement important de respecter les directives afin d'être éligible pour accéder aux cours cliniques. Un non-respect des échéanciers pour la vaccination pourrait entraver le cheminement du programme d'études.***

L'ÉRSI se réserve le droit de partager les informations concernant les preuves immunitaires des personnes étudiantes aux établissements de santé où la personne étudiante effectuera ses cours cliniques.

- **Exigences Soins immédiats en réanimation (SIR)**
  Le cours de ***SIR niveau C avec DEA pour enfant, bébé, adulte*** (durée d'environ 4 heures) devra être complété en date du **1er décembre de la première année.** Au début de la session automne, des formations de la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC seront planifiées et offertes au SSI-UMCE, possiblement lors des fins de semaine. Toutefois, la personne étudiante peut choisir de compléter la formation avec l'organisme de son choix et présenter sa preuve de certification avant la date limite. Les frais associés à ce cours sont la responsabilité de la personne étudiante. Une attestation de cette certification devra être transmise à l'adjointe administrative, Manon Ruest Bourgoin.

À partir de la 2e année au programme, la personne étudiante devra compléter annuellement la recertification d'environ 3 heures : le ***SIR niveau C avec DEA pour enfant, bébé, adulte.*** Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter Manon Ruest Bourgoin.

- **Exigences de la vérification du dossier judiciaire**
  L'ÉRSI et les milieux cliniques exigent une preuve de vérification de votre dossier judiciaire ***avant*** le début des cours cliniques en foyers de soins, en milieux hospitaliers ou en communauté. La version originale de ce document datant des 6 derniers mois, comprenant la vérification des antécédents auprès des personnes vulnérables, doit être déposée au bureau de l'adjointe administrative, Manon Ruest Bourgoin. La date limite pour déposer cette preuve est le **1er décembre de votre première année.** À noter que la demande ne peut être effectuée qu'après **avoir atteint l'âge de 18 ans.** Dans le cas où votre 18e anniversaire est après la date limite du 1er décembre, veuillez en aviser la personne responsable de la coordination clinique, Lisa Morin, qui déterminera avec vous une autre date limite pour remettre cette vérification.

  Il vous sera donc possible de débuter le processus de cette vérification du dossier judiciaire en vous rendant au poste de police de votre région. Une lettre indiquant le but et la démarche à suivre est placée à *l'Annexe D.*

  Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter la coordinatrice clinique Lisa Morin ou l'adjointe administrative, Manon Ruest Bourgoin.

- **Exigences additionnelles provenant des milieux cliniques**
  Au cours du programme de science infirmière, certains milieux cliniques exigent que les personnes étudiantes complètent des modules d'orientation ou autres formations avant le début des cours cliniques. ***La personne étudiante n'ayant pas complété les modules obligatoires se verra refuser l'accès aux milieux cliniques.*** La personne responsable de la coordination clinique, Lisa Morin, communiquera avec la personne étudiante, le cas échéant.

- **Tenue professionnelle et matériel requis**
  Pour le semestre d'automne de la première année, vous devez vous procurer le matériel suivant :

1. **Sarrau blanc :** assez long pour recouvrir le bas des hanches : le sarrau sera obligatoire lors des cours pratiques en laboratoire dès septembre de votre première année et tout au long de votre cheminement théorique et clinique.

2. **Chaussures :** le port d'espadrilles ou de souliers plats blancs, gris ou noirs avec un minimum de détails en couleur, propres et silencieux, sont exigés en laboratoire et en clinique.

Pour le semestre d'hiver de la première année, vous devez vous procurer le matériel suivant :

1. **Stéthoscope :** l'achat d'un stéthoscope est obligatoire pour le mois de janvier de votre première année. Si vous désirez obtenir des suggestions ou si vous désirez de plus amples informations concernant cet achat, vous pourrez communiquer avec vos professeures.

2. **Uniforme :** l'uniforme de couleur bleu marin a été choisi par l'ÉRSI afin que les personnes étudiantes puissent être facilement identifiées par le personnel et les personnes soignées.

- **Informations additionnelles - cours cliniques**

  Dès la première année, la personne étudiante débutera des cours cliniques dont l'horaire peut varier (par exemple, des relais de jour, de soir ou de fin de semaine). Lors de la 2e et 3e année au programme, des cours cliniques auront lieu à la session printemps-été. Il est possible qu'une session débute avant la date indiquée dans le calendrier universitaire et qu'elle se termine à la fin juin. Les frais de déplacements vers les milieux cliniques devront être assumés par la personne étudiante.

  Les étudiantes et étudiants de la communauté internationale devront avoir obtenu **un permis de travail** afin de pouvoir intégrer les cours cliniques dans les différents milieux de soins.

Sophie Landry
Directrice des Services à la vie étudiante et du recrutement

Besoin d'aide ? Nous serons ravis de vous assister au 506-737-5074.

Agent de liaison au recrutement international

Anne-Florence Autale
Agente d'inclusion

Amélie Chabot
Agente de recrutement des programmes terminaux

Véronique Cormier
Infirmière

Carole Desjardins
Secrétaire

Andréa Laplante-Dubé
Vie étudiante, sports et pub La Cheminée

Réal Levesque
Conseiller en orientation
Agent de liaison

Lydia Khereddine
Agente d'intégration et d'accueil

Anne Michaud
Conseillère en intégration

France Nadeau
Logements, bourses et aide financière

Karen Power
Agente d'intégration

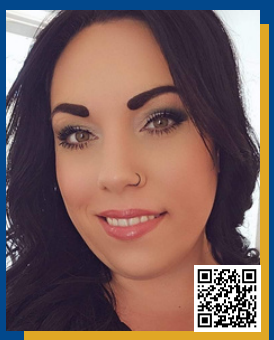

Kelly Thibodeau
Responsable des prêts étudiants

NOM : **NI :** **Date d'admission : 202420**

PROGRAMME DE BACCALAURÉAT ÈS SCIENCE INFIRMIÈRE (pour étudiante ou étudiant régulier)
(120 CRÉDITS : 4 ANS)

MOYENNE : _____

Première année		Session	Note	Crédits
BIOL-1133	Anat. physiol. Humaine I	A		3
FRAN-1600	Communication écrite (OFG 8) [1]	A		3
PSYC-1000	Introduction à la psychologie	A		3
SANT-1003	Initiation aux études : santé (OFG 1) [1]	A		3
SINF-1814	Fondements science infirmière	A		4
HIVER				
BIOL-1233	Anat. physiol. humaine II	H		3
FRAN-1500	Communication orale (OFG 8) [1]	H		3
SINF-1823	Santé et chronicité I	H		3
SINF-1922	Soin ainés et évaluation physique	H		2
SOCI-1001	Introduction à la sociologie (OFG 3)	H		3
			Total 30 crédits	
Deuxième année				
ANGL-1022	Language, writing and reading OU 3 crédits de cours au choix (OFG 9) :	A		3
BIOL-2133	Physiologie humaine I	A		3
SINF-2813	Chronicité et acuité I	A		3
SINF-2823	Chronicité et acuité II	A		3
SINF-2912	Soin et chronicité	A		2
HIVER				
BIOL-2233	Physiologie humaine II	H		3
SANT-2003	Pharmacologie et médication	H		3
SINF-2833	Chronicité et acuité III	H		3
SINF-2843	Santé et acuité	H		3
SINF-2852	Laboratoire en soin infirmier	H		2
SINF-2922	Soin et chronicité ou acuité	H		2
PRINTEMPS/ÉTÉ				
SINF-2934	Soin et acuité	P		4
			Total 34 crédits	

Troisième année		Session	Note	Crédits
☐SINF-3922 **ou** ☐SINF-3933* **ou** ☐SINF-3942		A		2-3
SINF-3513	Périnatalité	A		3
SINF-3533	Approche inf. : santé mentale	A		3
SINF-3803	Santé des populations	A		3
STAT-2653	Statistique descriptive (OFG 5)	A		3
HIVER				
SANT-3023	Méthodes de recherche en santé (OFG 7)	H		3
SINF-3323	Approche inf. : santé famille	H		3
☐SINF-3912 **ou** ☐SINF-3922 **ou** ☐SINF-3933* **ou** ☐SINF -3942		H		2-3
☐SINF-3912 **ou** ☐SINF-3922 **ou** ☐SINF-3933* **ou** ☐SINF -3942		H		2-3
Cours de formation générale (OFG 6)		H		3
PRINTEMPS/ÉTÉ				
☐SINF-3912 **ou** ☐SINF-3922 **ou** ☐SINF-3933* **ou** ☐SINF -3942		P		2-3
				Total 30 crédits

Quatrième année		Session	Note	Crédits
SINF-4814	Santé et complexité	A		4
SINF-4823	Leadership et gestion de soin (OFG 4)	A		3
☐SINF-4912 ou ☐SINF-4922		A		2
Cours de formation générale (OFG 2) :		A		3
Cours à option dans les disciplines connexes (voir liste se trouvant à la fin de la feuille de route, page 2)		A		3
SINF4801	Préparation examen autorisation			1
HIVER				
SINF-4803	Théories et tendances	H		3
☐SINF-4912 ou ☐SINF-4922		H		2
SINF-4935	Préceptorat	H		5
				Total 26 crédits
			TOTAL 120 crédits	
Classement en français :				
Classement en anglais :				

Tableau 2 – Cours exigés pour atteindre les objectifs de formation générale dans le programme de Baccalauréat en science infirmière

	Objectif de formation générale	Cours permettant l'atteinte de l'OFG	Cr.	Note
OFG 1	Initiation au travail intellectuel universitaire	SANT 1003 Initiation aux études : santé	3	
OFG 2	Ouverture à l'autre et/ou internationalisation	Choisir un cours de trois crédits dans la banque de cours de formation générale sous la rubrique **OFG 2**	3	
OFG 3	Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne	SOCI 1001 Introduction à la sociologie	3	
OFG 4	Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité	**SINF 4823 Leadership et gestion de soins**	3	
OFG 5	Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences	STAT 2653 Statistique descriptive	3	
OFG 6	Sensibilité aux arts et lettres	Choisir un cours de trois crédits dans la banque de cours de formation générale sous la rubrique **OFG 6**	3	
OFG 7	Capacité de penser logiquement et de manière critique	SANT 3023 Méthodes de recherche en santé	3	
OFG 8	Capacité de s'exprimer en français	FRAN 1500 Communication orale FRAN 1600 Communication écrite	3 3	
OFG 9	Capacité de s'exprimer en anglais	ANGL1022 (ou 3 crédits de cours au choix si ce niveau d'ANGL a été dépassé au test de classement)	3	

Notes :

[1] Dans le cadre du programme de baccalauréat en science infirmière, vous devez compléter **102 crédits de formation fondamentale** et **18 crédits de formation générale et/ou cours au choix**. Les exigences de formation générale doivent répondre à neuf (9) objectifs de formation générale (OFG) lesquels sont décrits dans le tableau 2 ci-dessus. Chaque programme répond de façon unique aux neuf objectifs. Tantôt, ils se réalisent par des cours de la formation fondamentale, tantôt par des cours de la formation générale.

Dans le programme de baccalauréat en science infirmière, la **formation fondamentale** permet de répondre à **quatre (4) OFG** :
OFG 3 au moyen du cours SOCI 1001 *Introduction à la sociologie;*
OFG 4 au moyen du cours SINF 4823 Leadership et gestion de soins.
OFG 5 au moyen du cours STAT *Statistique descriptive;*
OFG 7 au moyen du cours SANT 3023 *Méthodes de recherche en santé*.

Les cours obligatoires de la **formation générale** permettent de répondre à **trois (3) OFG** :
OFG 1 au moyen du cours SANT 1003 *Initiation aux études : santé*.
OFG 8 au moyen de deux (2) cours FRAN 1500 *Communication orale* et FRAN 1600 *Communication écrite*;
OFG 9 au moyen du cours ANGL 1022 (ou 3 crédits de cours au choix si ce niveau d'ANGL a été dépassé au test de classement.

Pour compléter la formation générale, vous devez choisir deux cours de la **Banque de cours de formation générale** soit un cours de chaque rubrique suivante : OFG 2 *Ouverture à l'autre et /ou internationalisation* et l'autre sous la rubrique OFG 6 *Sensibilité aux arts et lettres*.

Disciplines connexes – liste des cours à option :

BIOL2613 Introduction à la génétique; BIOL3253 Microbiologie; EDUC1113 Psychopédagogie de l'enfant; EDUC1123 Psychopédagogie des ados; KNEP1102 Vie active et santé; NUAL1602 Introduction à la nutrition; PHIL2235 Éthique; PSYC2610 Développement de l'enfant; PSYC2650 Dév. de l'adol. et de l'adulte; PSYC2670 Psychologie gérontologique; PSYC2700 Intro. à la psychosexualité; PSYC2810 Relations humaines; PSYC2900 Comportement anormal; SOCI2375 Santé et sociétés; SOCI3520 Sociologie de la famille; TSTX1920 Intro à la toxicomanie.

NOM : **NI :** **Date d'admission :**

PROGRAMME DE BACCALAURÉAT ÈS SCIENCE INFIRMIÈRE (pour la passerelle)
(79 CRÉDITS / 120 CRÉDITS)

MOYENNE : _____

Première année		Session	Note	Crédits
BIOL-1133	Anat. physiol. humaine I	---------	EQ	3
FRAN-1600	Communication écrite **(OFG 8)** [1]	A		3
PSYC-1000	Introduction à la psychologie	A		3
SANT-1003	Initiation aux études : santé **(OFG 1)** [1]	---------	EQ	3
SINF-1814	Fondements science infirmière	---------	EQ	4
HIVER				
BIOL-1233	Anat. physiol. humaine II	---------	EQ	3
FRAN-1500	Communication orale **(OFG 8)** [1]	H		3
SINF-1823	Santé et chronicité	---------	EQ	3
SINF-1922	Soin ainés et évaluation physique	---------	EQ	2
SOCI-1001	Introduction à la sociologie **(OFG 3)**	---------	EQ	3
			Total 9/30 crédits	

Deuxième année		Session	Note	Crédits
ANGL-1022	Language, writing and reading **OU** 3 crédits de cours au choix **(OFG 9) :**	A		3
BIOL-2133	Physiologie humaine I	A		3
SINF-2813	Chronicité et acuité I	---------	EQ	3
SINF-2823	Chronicité et acuité II	---------	EQ	3
SINF-2912	Soin et chronicité	---------	EQ	2
HIVER				
BIOL-2233	Physiologie humaine II	H		3
SINF-2833	Chronicité et acuité III	---------	EQ	3
SINF-2843	Santé et acuité	---------	EQ	3
SINF-2852	Laboratoire en soin infirmier	---------	EQ	2
SINF-2853	Intro : Science infirmière (+ notions de l'écriture scientifique)	H		3
SINF-2922	Soin et chronicité ou acuité	---------	EQ	2
SANT-2003	Pharmacologie et médication	H		3
PRINTEMPS/ÉTÉ				
SINF-2934	Soin et acuité	---------	EQ	4
SINF-2952	Soin : Science infirmière (+ 12 jours cliniques)	P		2
			Total 17/39 crédits	

Troisième année		Session	Note	Crédits
☒SINF-3922 **ou** ☐SINF-3933* **ou** ☐SINF-3942		A		2-3
SINF-3513	Périnatalité	A		3
SINF-3803	Santé des populations	A		3
SINF-3533	Approche inf : santé mentale	A		3
STAT-2653	Statistique descriptive **(OFG 5)**	A		3
HIVER				
SANT-3023	Méthodes de recherche en santé **(OFG 7)**	H		3
SINF-3323	Approche inf. : santé famille	H		3
☐SINF-3912 **ou** ☐SINF-3922 **ou** ☐SINF-3933* **ou** ☐SINF -3942		H		2-3
☐SINF-3912 **ou** ☐SINF-3922 **ou** ☐SINF-3933* **ou** ☐SINF -3942		H		2-3
Cours de formation générale (OFG 6)		H		3
PRINTEMPS/ÉTÉ				
☐SINF-3912 **ou** ☐SINF-3922 **ou** ☐SINF-3933* **ou** ☐SINF -3942		P		2-3
				Total 30/30 crédits

Quatrième année		Session	Note	Crédits
SINF-4814	Santé et complexité	A		4
SINF-4823	Leadership et gestion des soins (OFG 4)	A		3
SINF-4912	Soin et complexité I	A		2
Cours de formation générale **(OFG 2) :**		A		3
Cours à option dans les disciplines connexes		---------	EQ	3
SINF4801	Préparation examen autorisation			1
HIVER				
SINF-4803	Théories et tendances	H		3
SINF-4922	Soin et complexité II	H		2
SINF-4935	Préceptorat	H		5
				Total 22/26 crédits

TOTAL 78/125 crédits

Classement en français :

Classement en anglais :

	Objectif de formation générale	Cours permettant l'atteinte de l'OFG	Cr.
OFG 1	Initiation au travail intellectuel universitaire	SANT 1003 *Initiation aux études : santé*	3
OFG 2	Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation	Choisir un cours de trois crédits dans la banque de cours de formation générale sous la rubrique OFG 2	3
OFG 3	Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne	SOCI 1001 *Introduction à la sociologie*	3
OFG 4	Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité	SANT 3003 *Santé de la population*	3
OFG 5	Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences	STAT 2653 *Statistique descriptive*	3
OFG 6	Sensibilité aux arts et lettres	Choisir un cours de trois crédits dans la banque de cours de formation générale sous la rubrique OFG 6	3
OFG 7	Capacité de penser logiquement et de manière critique	SANT 3023 *Méthodes de recherche en santé*	3
OFG 8	Capacité de s'exprimer en français	FRAN 1500 *Communication orale* FRAN 1600 *Communication écrite*	3 3
OFG 9	Capacité de s'exprimer en anglais	ANGL 1022 Language, writing and reading OU 3 crédits de cours au choix	3

Notes :

[1] Dans le cadre du programme de baccalauréat en science infirmière (pour étudiante ou étudiant régulier), vous devez compléter 99 crédits de formation fondamentale et 21 crédits de formation générale et/ou cours au choix. Les exigences de formation générale doivent répondre à neuf (9) objectifs de formation générale (OFG), lesquels sont décrits dans le tableau 2 ci-dessus. Chaque programme répond de façon unique aux neuf objectifs. Tantôt, ils se réalisent par des cours de la formation fondamentale, tantôt par des cours de la formation générale.

Dans le programme de baccalauréat en science infirmière (pour étudiante ou étudiant régulier), la formation fondamentale permet de répondre à 4 OFG :

OFG 3 au moyen du cours SOCI 1001 *Introduction à la sociologie.*
OFG 4 au moyen du cours SANT 3003 *Santé de la population.*
OFG 5 au moyen du cours STAT 2653 *Statistique descriptive.*
OFG 7 au moyen du cours SANT 3023 *Méthodes de recherche en santé.*

Les cours obligatoires de la formation générale permettent de répondre à 3 OFG :

OFG 1 au moyen du cours SANT 1003 *Initiation aux études : santé*.
OFG 8 au moyen de deux cours de français : FRAN 1500 *Communication orale* et FRAN 1600 C*ommunication écrite*.
OFG 9 au moyen du cours ANGL 1022 Language, writing and reading *ou* 3 crédits de cours au choix.

Pour compléter la formation générale, vous devez choisir deux cours de trois crédits dans la Banque de cours de formation générale : un sous la rubrique OFG 2 *Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation* et l'autre sous la rubrique OFG 6 *Sensibilité aux arts et lettres*.

Pour compléter le cheminement de ce programme, vous devez suivre trois crédits de cours au choix dans n'importe quelle discipline offerte à l'Université.

[2] Liste de cours à option dans les disciplines connexes :

GERO 2020 *Vieillissement des individus;*
GERO 2040 *Vieillissement des populations*;
PSYC 2670 *Psychologie gérontologique;*
PSYC2700 *Intro. à la psychosexualité;*
SOCI 2375 *Santé et sociétés ;*
SOCI 3520 *Sociologie de la famille*;
NUAL 1602 *Introduction à la nutrition*
BIOL 2613 Introduction à la génétique
BIOL 3253 Microbiologie
EDUC 1113 Psychopédagogie de l'enfant
EDUC 2123 Psychopédagogie des ados
KNEP 1102 Vie active en santé
PHIL 2235 Éthique
PSYC 2610 Développement de l'enfant
PSYC 2650 Développement de l'ado et de l'adulte
PSYC 2810 Relations humaines
PSYC 2900 Comportement anormal
TSTX 1920 Intro à la toxicomanie
ou tout autre cours dans les disciplines connexes autorisé par la responsable ou le responsable du programme.

(2 septembre 2010 / Révision : juin 2021 CA

FORMULAIRE D'ÉTAT IMMUNITAIRE

UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS D'EDMUNDSTON

Prénom et nom :
Numéro d'ass.-maladie :
Courriel étudiant :
Date de naissance :
Numéro téléphone :

ÉTUDIANT SANS BASE VACCINALE: ☐

VACCIN DIPHTÉRIE -TÉTANOS (dT)

	Nom du vaccin	Date de la vaccination (AAAA/MM/JJ)	Administré / vérifié par:
1re dose			
2e dose			
3e dose			
4e dose			
5e dose			

COMPLET ☐

COQUELUCHE (dCaT)

	Nom du vaccin	Date de la vaccination (AAAA/MM/JJ)	Administré / vérifié par:
1 dose (Boostrix ou Adacel)			
Dose de rappel (adulte)			

Une dose est obligatoire à partir de l`âge de 18 ans, mais il est recommandé d'attendre 5 ans pour cette dose de rappel si la dernière dose a été reçue à l'adolescence. Certains établissements de santé exigent une dose de rappel aux 5 ans.

COMPLET ☐

POLIOMYÉLITE (IPV, OPV)

1 dose obligatoire après l'âge de 4 ans

	Nom du vaccin	Date de la vaccination (AAAA/MM/JJ)	Administré / vérifié par:
1re dose			
2e dose			
3e dose			
4e dose			
5e dose			

Vaccination obligatoire si non immunisé, antécédents non connus et pourrait être exposé à des cas de poliomyélite ou se rend dans des régions avec éclosions de poliomyélite.

COMPLET ☐

ROUGEOLE-RUBÉOLE-OREILLONS

2 doses de RRO ou 1 RRO et 1 antirougeoleux

	Nom du vaccin	Date de la vaccination (AAAA/MM/JJ)	Administré / vérifié par:
1re dose			
2e dose			

Résultat sérologique ☐ Positif ☐ Négatif → 1re dose / 2e dose (4 sem. post 1re dose)

date

COMPLET ☐

HÉPATITE B

	Nom du vaccin	Date de la vaccination (AAAA/MM/JJ)	Administré / vérifié par:
1re dose			
2e dose			
3e dose			

* Sérologie obligatoire Anti-HBS ☐ Pos .≥ 10 UI/L ☐ Négatif — * Résultat chiffré : — ** Si sérologie négative, redonner une dose du vaccin de l'hépatite B suivi d'une autre sérologie un mois après.*

4e dose			
* Sérologie obligatoire Anti-HBS	☐ Pos .≥ 10 UI/L ☐ Négatif — * Résultat chiffré :		
5e dose			
6e dose			
* Sérologie obligatoire Anti-HBS	☐ Pos .≥ 10 UI/L ☐ Négatif — * Résultat chiffré :		

Si < 10mUI/ml après deux séries de vaccination, la personne est donc un "non répondeur". Ne plus administrer de vaccin, un suivi médical est recommandé.

COMPLET ☐

TUBERCULOSE (TCT)

	Date de l'injection	Date de la lecture (48 à 72 heures après)	Administré / vérifié par:	Résultat de l'induration
1er TCT				mm*
2e TCT				mm*

*** Si résultat ≥ 10 mm, doit assurer les suivis suivants :**
☐ Prescription d'un rayon-x pulmonaire
☐ Consultation médicale documentée (preuve à l'appui)
☐ Quantiféron

Histoire de vaccin dans le passé
BCG ou Monovax
☐ Oui ☐ Non

COMPLET ☐

VACCIN ANTIGRIPAL *(fortement encouragé)* Dans certains établissements de santé, ce vaccin est obligatoire.

1re dose	2e dose	3e dose	4e dose	5e dose

COMPLET ☐

VACCIN COVID (obligatoire dans certains milieux cliniques)

1re dose	2e dose

COMPLET ☐

VARICELLE (Varivax ou Varilrix ou Priorix Tétra)

Avez-vous déjà eu la varicelle?
☐ Oui ☐ Non ☐ Ne sait pas

2 doses du vaccin ou si aucune preuve, sérologie obligatoire

Résultat sérologique ☐ Positif ☐ Négatif → 1re dose / 2e dose (4-6 sem. post 1re dose)

date

COMPLET ☐

Programme de vaccination et de dépistage complété et approuvé par le Service de santé Édupôle (UMCE/CCNB) ou la coordonnatrice des cours cliniques de l'École de Science Infirmière

Date : _____ Signature de l'infirmière : _____

UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Secteur science infirmière
Université de Moncton,
Campus d'Edmundston
165, boulevard Hébert
Edmundston NB E3V 2S8

Juin 2024

Chère étudiante, cher étudiant,

Étant donné que les étudiantes et étudiants inscrits au programme de baccalauréat en science infirmière suivent des cours qui les amènent à intervenir dans divers milieux qui requièrent la vérification du dossier judiciaire, l'École réseau de science infirmière (ÉRSI) de l'Université de Moncton est dans l'obligation de respecter cette requête (Répertoire du premier cycle de l'Université de Moncton).

À cet égard, vous devez vous présenter au bureau du corps policier de votre localité (la présente lettre en main) et remplir le *Formulaire de consentement à la divulgation de renseignements sur les casiers judiciaires, incluant les secteurs vulnérables.* Vous devrez remettre le document original fourni par la force policière, au bureau de l'adjointe administrative du SSI-UMCE (PSL-337), dès que possible, au plus tard le 2 décembre 2024.

Le casier judiciaire doit être récent; le SSI-UMCE exige la version originale du document ayant été émis au cours des derniers 6 mois. Le document sera conservé à votre dossier étudiant. Par la suite, au début de chaque année universitaire subséquente, la coordonnatrice des cours cliniques vous demandera de signer une « Déclaration » stipulant que vous n'avez pas commis d'infraction criminelle depuis la vérification initiale de votre situation judiciaire.

Cordialement,

Tina Emond, Ph. D.
Chef de secteur, professeure agrégée et chercheure
Université de Moncton, campus d'Edmundston
Secteur science infirmière
Téléphone : (506) 737-5330
Courriel : tina.emond@umoncton.ca

Note : La personne étudiante est responsable des frais reliés à cette démarche, le cas échéant.